



RÉALISER UN CLIP

Un clip : qu'est-ce que c'est et à quoi cela sert ?

C'est un court-métrage réalisé pour illustrer et promouvoir une chanson.

Pour qui le fait-on ?

On le fait pour soi, pour valoriser une création.

On le fait pour donner plus de poids, d'ampleur à une chanson et toucher un public plus large ou pour le sensibiliser par un autre média.

Il est important de se poser la question « pour qui le fait-on ? » dès le départ pour ainsi réfléchir au mode de diffusion.

Dans quel ordre faire les choses ?

1. Trouver l'idée

- Faire le choix du morceau, de la chanson que l'on veut « illustrer ». Ce choix est déterminant sur l'image qu'il va donner du groupe de musique.
- Laisser place, de manière très libre, à des échanges, réflexions, idées pour que chaque membre du groupe exprime la façon dont il veut « imager » le morceau. Que voulez-vous montrer ? Ce que raconte la chanson ou non ? Mais n'oubliez pas que vous devrez faire des choix et poser le cadre des possibles : de quel temps, de quels moyens vous disposez. Pouvez-vous engager des frais de déplacement ? Ou est-il préférable de filmer dans la proximité ?
- A partir de toutes les idées émises, trouver l'IDÉE et rédiger en une phrase ce que vous voulez montrer : le pitch. Puis, raconter en quelques phrases ce qui va se passer : le synopsis.

2. Ecrire le scénario

- Ecrire le scénario le plus détaillé possible pour permettre une réalisation rapide (découpage de l'histoire en plusieurs séquences, et pour chaque séquence en plusieurs plans).
- Pour vous aider vous pourrez établir une feuille de route, document très précis pour faciliter le tournage : tableau avec découpage des séquences, horaires, lieux de tournage, acteurs, matériel, logistique nécessaire.

3. Préparer le tournage

Avant le tournage, vous devrez définir les éléments du film :

- Lieux (à repérer) et décors.
- Textes et dialogues.
- Costumes et accessoires.
- La répartition des différents rôles au sein de l'équipe : metteur en scène (maître à bord, garant du temps), cadreur, monteur, script, ingénieur du son.
- Les acteurs.

Vous devrez définir les techniques utilisées :

- Pour les images : film standard (des acteurs jouant des scènes), film d'animation (animation d'objets), pixilation (photographies image par image...).
- Pour le son : prise de son directe lors du tournage, sonorisation après coup, bande son, ...

4. Quelques conseils supplémentaires pour le tournage

- S'il y a lieu, ne pas oublier de solliciter les autorisations d'utiliser les captations sons et vidéos.
- Pour que le tournage soit efficace : respecter au plus près l'écrit.
- Importance de la lumière, réfléchir les plans, être stable pour les prises de vue (pied de caméra), gérer la luminosité.

- Ne pas « encombrer » les lieux de tournage. Ne faire venir que les acteurs concernés par la séquence.
- Si les acteurs chantent, vérifier à être raccord avec les paroles.
- Présence du.es monteur.s lors du tournage.

5. Le montage

- Prévoir dans son agenda ce temps : le montage doit être fait dans les jours qui suivent le tournage.
- Visionner, faire le choix des prises de vue les plus intéressantes. Mais sauvegarder la totalité des prises de vue.
- Si vous le faites vous-même, utiliser un logiciel simple (exemples ci-dessous) que vous avez déjà testé, expérimenté.
- Suivre la feuille de route, et les annotations qui auront pu être faites le jour du tournage, noter la place des plans dans le film.

Des logiciels de montage téléchargeables gratuitement peuvent être utilisés, en voici quelques exemples :

- [Microsoft Windows Movie Maker](#)

Windows, le plus basique, mais parfait pour s'initier au montage vidéo.

- [DaVinci Resolve](#)

(Windows et Mac), un des meilleurs logiciels, avec une version payante, mais la version gratuite est suffisante pour commencer.

- [Lightworks](#)

(Windows, Mac et Linux), la version gratuite de cet excellent logiciel pro. vous permettra de vous faire largement la main.

- [Ezvid](#)

(Windows), le logiciel ne sert à qu'à enregistrer votre écran (et éditer le film). Mais il le fait bien.

- [Avidemux](#)

(Windows, Mac et Linux) un logiciel assez complet, et open source !

Comment le diffuser ?

Localement, pensez à toutes les structures en lien avec un public : bulletin d'info municipal, établissements scolaires, Mission Locale, Bureau d'Information Jeunesse, les cinémas locaux...

Le droit à l'image / quelles obligations ?

Le **droit à l'image** est le droit de toute personne physique à disposer de son image, ce qui implique que, avant toute diffusion d'une photographie, d'une image par voie de presse ou autre (site internet, télévisions, blogs, ...) vous devez obtenir l'autorisation expresse de diffusion de la part de la personne ou des personnes concernées. Pour les mineurs, il s'agira d'autorisation parentale. Vous trouverez des exemples de documents à faire signer sur internet.

Lexique.

- **Story-board** : le story-board est une représentation visuelle de ce que sera un spot télévisé ou cinéma sous la forme de différents croquis accompagnés éventuellement de bulles de dialogues et de notes concernant les plans et différents éléments d'accompagnement. Un story-board ressemble un peu à une bande dessinée.
- **Plan** : au cinéma, un plan-séquence est un plan long qui inclut l'intégralité d'une scène.
- **Bande son** : la bande son d'un film constitue sa partie sonore (musique, dialogue, bruitage etc.).
- **Être raccord** : lors du montage, c'est l'action de faire concorder deux séquences, une partie vidéo avec le son etc.

Structures ressources en Indre-et-Loire : (liste non exhaustive)

- **CICLIC** : Livre – Image – Culture numérique – En Région Centre – Val de Loire
Adresse : CICLIC 24 rue Renan - CS 70031 - 37110 Château-Renault
Tel : [+33 2 47 56 08 08](tel:+33247560808)
www.ciclic.fr
- **Les Tontons Filmeurs** :
Adresse : 1 rue de Jérusalem - 37000 Tours
Mail : contact@tontons-filmeurs.fr ou tontonsfilmeurstf@gmail.com
www.tontons-filmeurs.fr

Novembre 2017 - JBB